

Sud éducation



Limousin

Solidaires

L'école n'est pas une entreprise ! L'éducation n'est pas une marchandise !



19, avenue du général Leclerc, 87100 LIMOGES



sudeduclimousin@ouvaton.org



06 80 87 88 75

DU LUNDI 30 NOVEMBRE AU VENDREDI 4 DÉCEMBRE 2020
AU CHÂTEAU DE LIGOURE

INSTITUER DU COMMUN

Stage de formation syndicale
autogéré du 3^{ème} type
(épisode III)



PROGRAMMATION GÉNÉRALE

Qui s'affinera en autogestion au début du stage...

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h30	Groupe de référence : point sur ma vie dans le stage				
10h	Accueil				
10h30	Présentation du stage	Ateliers	Ateliers	Ateliers	Bilan du fonctionnement en commissions
	Bourses aux envies et propositions				Cuisine
12h	Pause / Mise de table				
12h30	Repas / Vaisselle				
14h30	Présentation des commissions	Commissions de fonctionnement (20 min) puis retours en plénière (10 min)			Rangements collectifs
15h	Commissions de fonctionnement (40 min) puis retours en plénière (20 min)				
16h	Pause	Ateliers	Ateliers	Ateliers	
	Ateliers préparatoires				
	Autres propositions ?				
18h30	Pause / Temps perso / Apéro / Mise de table				
19h30	Repas / Vaisselle				
21h	Projections / Conférences gesticulées / Jeux / Musique...				

Jour 1 - Lundi 30 novembre

MISE EN BOUCHE & ORGANISATION

Pour cette nouvelle édition de son désormais internationalement célèbre et reconnu stage de Ligoure, Sud éducation Limousin continue à explorer un nouveau mode de fonctionnement : voici venu le troisième épisode du stage autogéré du 3^{ème} type, pré-construit avec les fidèles participant.e.s des années précédentes.

La première matinée sera consacrée à l'accueil des stagiaires et à la construction collective du stage à partir de toutes les propositions, en lien avec les interventions programmées pour les trois journées suivantes.

Afin d'autogérer l'autogestion, des commissions de fonctionnement seront mises en place en début d'après-midi : elles permettront d'organiser les tâches matérielles (cuisine, ménage, garderie...), les ateliers et travaux,... Ces commissions se réuniront ensuite chaque jour en début d'après-midi avant un retour en plénière.

L'après-midi, les premiers ateliers et travaux débiteront.

Jour 2, 3, et 4 - Mardi 1er, Mercredi 2, Jeudi 3 décembre

ATELIERS AUTOGÉRÉS

Voici les premiers thèmes d'ateliers déjà repérés (sous réserve).

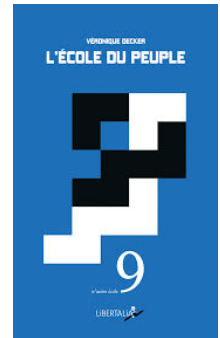
PÉDAGOGIES ÉMANCIPATRICES

Formation aux pédagogies coopératives, critiques, institutionnelles, sociales.

Les associations et mouvements d'Education Nouvelle partenaires (CEMEA, GFEN, ICEM, OCCE) proposeront des ateliers spécifiques.

Un atelier sera proposée par Véronique Decker, en appui sur son livre « *L'école du peuple* ».

La commission anti-sexiste proposera également des ateliers.



PERSPECTIVES POLITIQUES

La commission anti-hiérarchie proposera des ateliers.

Une table ronde sur le thème de l'éco-féminisme sera proposée par Geneviève Azam.

Une conférence-table ronde sera proposée par Daniel Tanuro, en appui sur son livre « *Trop tard pour être pessimistes ! Éco-socialisme ou effondrement* ».



Jour 5 - Vendredi 4 décembre

BILANS ET PERSPECTIVES

Bilan des commissions, bilan des ateliers, bilan de l'autogestion, bilan global du stage et perspectives.

Atelier "grands rangements collectifs". Fin du stage à 16h.

< En soirées >

Une pièce de théâtre sera proposée par l'association « Réseau Salarial Fontaine ». **Jeux collectifs, concerts et musiques, spectacles et projections,** à partir de ce qu'il y a sur place et de ce que vous amenez...

COMMENT S'INSCRIRE ?

➤ Montant de la participation de chacun au stage : **12,50 € par jour** pour l'accueil et/ou l'hébergement au château, **7,50 € par repas** (hors petit déjeuner compris), soit un total égal à **130 € pour l'ensemble du stage**.

➤ Comment s'inscrire ? **En avertissant le syndicat de sa participation uniquement sur l'adresse dédiée stage-ligoure-sudeduc@riseup.net** & en adressant une demande écrite au chef d'établissement dans le secondaire, au président d'université dans le supérieur ou à l'inspecteur d'académie dans le primaire, au président de la collectivité pour les TOS, selon le modèle suivant (à recopier), au moins un mois avant la date du stage. À défaut de réponse expresse au plus tard le 15^{ème} jour qui précède le stage, le congé pour formation est réputé accordé.

➤ Modèle de demande **à envoyer au plus tard le vendredi 30 octobre 2020**

Modèle Éducation Nationale et Recherche

« *Lieu* », le
Mme/M. le recteur
s/c du chef d'établissement

Ou Mme/M. l'inspecteur d'académie

Ou Mme/M. l'inspecteur de l'Education Nationale s/c de Mme/M. l'inspecteur d'académie

Mme/M (*Prénom, NOM, fonction, affectation*) demande à bénéficier d'un congé pour formation syndicale de 1 / 2 / 3 / 4 / 5 jours (entourez ou indiquez le nombre de jours auxquels vous participez), **le.s 30 novembre, 1, 2, 3 et 4 décembre 2020** (entourez ou indiquez le.s jour.s auxquels vous participez) en application de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 et du décret n° 84-474 du 15 juin 1984, en vue de participer au stage de formation, « *désobéir, instituer, produire du commun* » qui se déroulera au Vigen (87110), stage déclaré sous l'égide du CEFI-Solidaires (144 Bd de la Villette 75019 PARIS).

Signature :

Modèle Agents des collectivités territoriales

« *Lieu* », le
Mme/M. le Président du Conseil Général /Régional
s/c du chef d'établissement

Mme/M (*Prénom, NOM, fonction, affectation*) demande à bénéficier d'un congé pour formation syndicale de 1 / 2 / 3 / 4 / 5 jours (entourez ou indiquez le nombre de jours auxquels vous participez), **le.s 30 novembre, 1, 2, 3 et 4 décembre 2020** (entourez ou indiquez le.s jour.s auxquels vous participez) en application de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et du Décret n° 85-552 du 22 mai 1985, en vue de participer au stage de formation « *désobéir, instituer, produire du commun* » qui se déroulera au Vigen (87110), stage déclaré sous l'égide du CEFI-Solidaires (144 Bd de la Villette 75019 PARIS).

Signature :